Opération Turquoise : un officier supérieur met à mal la version officielle

Jean-François Dupaquier

Afrikarabia, 15 mars 2018

Guillaume Ancel était en 1994 officier spécialisé en guidage des frappes aériennes. Missionné pour l'Opération Turquoise, il revient dans son dernier livre sur l'agenda secret de cette opération présentée comme humanitaire, mais camouflant d'autres buts, notamment d'empêcher les rebelles du Front patriotique de s'emparer de Kigali, la capitale du Rwanda

Guillaume Ancel, vous avez déjà témoigné dans divers médias, notamment sur Afrikarabia du rôle trouble de l'opération Turquoise à la toute fin du génocide des Tutsi au Rwanda. De votre expérience dans cette opération, vous avez fait un roman accessible sur internet « Vents sombres sur le lac Kivu ». Qu'est-ce qui vous pousse aujourd'hui à relater cette expérience dans un livretémoignage?

Je me souviens parfaitement de votre interview. Vous l'avez publiée voici deux ans pratiquement jour pour jour. Vous m'interrogiez plus particulièrement sur les raisons pour lesquelles les quelque 2 000 rescapés tutsi de Bisesero, découverts le 27 juin 1994 par une équipe de militaires fran-

çais conduite par le lieutenant-colonel Jean-Rémy Duval, n'avaient été secourus que trois jours plus tard, laissant aux tueurs le temps d'en exterminer la plus grande partie. C'est l'un des épisodes du génocide des Tutsi qui conduisent à s'interroger sur les objectifs réels de l'opération « militarohumanitaire » Turquoise.

Sur l'affaire de Bisesero, je ne pouvais vous donner qu'un point de vue. Mon livre-témoignage « Rwanda, la fin du silence » me permet de revenir sur un autre épisode dont je suis cette fois le témoin direct : l'ordre de s'emparer par la force de Kigali au moment où le mouvement rebelle était en passe de l'investir. Il fait suite à mon témoignage sur les errements de la France lors du siège de Sarajevo, un an plus tard[1] entre janvier et juillet 1995. Comme capitaine, j'étais là encore en charge du TACP (Tactical Air Control Party), c'est à dire du guidage des frappes aériennes sur les canons serbes qui tiraient sur la ville.

Avant d'aborder l'épisode de Turquoise, pouvez-vous nous rappeler comment vous vous retrouvez au Rwanda dans le cadre de cette opération « militarohumanitaire » autorisée par le Conseil de sécurité de l'ONU? Le 22 juin 1994, je suis sur la base militaire de la Valbonne (Ain) du 68° régiment d'artillerie d'Afrique et je reçois l'ordre de rejoindre la compagnie d'intervention du 2° régiment étranger d'infanterie qui part pour intervenir au Rwanda.

Vous partez comme spécialiste du guidage des frappes aériennes?

Ma spécialité est effectivement le guidage au sol des frappes aériennes. C'est la raison de ma mission, je suis capitaine d'artillerie. Le jour où je reçois l'ordre de faire mon paquetage, le Conseil de sécurité des Nations Unies vote la résolution 929 qui autorise la France à déclencher l'opération Turquoise afin de « mettre fin aux massacres partout où cela sera possible, éventuellement en utilisant la force ».

Je précise que je suis saint-cyrien et déjà depuis 5 ans en unité opérationnelle, je reviens d'une mission difficile au Cambodge. Je m'entraîne depuis plusieurs années avec la Légion étrangère notamment pour mener des raids terrestres.

A Nîmes, je reçois un ordre préparatoire pour conduire un raid sur la capitale, Kigali.

Que découvrez-vous à votre arrivée?

Le 23 juin dans la nuit nous atterrissons au Gabon et le 24 à la nuit tombée, nous arrivons enfin sur l'aéroport de Goma, au Zaïre. Le lendemain matin, j'essaye de me rendre utile car seulement la moitié de la compagnie est arrivée, elle attend aussi son matériel et des instructions précises. Lors de cette attente, un officier d'état-major vient récupérer l'ordre préparatoire et vérifier que tous les exemplaires soient détruits. Il le vérifie feuille par feuille.

Pourquoi?

Sa méticulosité m'a étonné, c'est inhabituel en opération. Je me suis demandé ce qu'il comportait de si compromettant.

Que se-passe-t-il ensuite?

Une longue attente. C'est le 27 juin qu'arrive le premier ordre d'opération. Le 28, nous rejoignons par une mauvaise route la ville de Bukavu, au sud du lac Kivu, dont l'aéroport sera notre nouvelle base. Le 30 juin, on nous présente le lieutenant-colonel qui commandera le groupement sud quand il sera en place, accompagné du colonel commandant les Forces spéciales. Le même jour, je vais à Goma en avion récupérer du matériel qui nous manque. Au retour à Bukavu, j'ai juste le temps de débarquer quand on m'apprend que l'essentiel de la compagnie a déjà quitté la base, car nous avons reçu l'ordre de stopper l'avancée des soldats du FPR. Je dois rejoindre les militaires à l'aube du 1er juillet en hélicoptère, avec les derniers renforts, pour déclencher des frappes aériennes.

Des frappes aériennes à quel endroit, et dans quel but?

L'ordre est de stopper l'avancée militaire d'une colonne du FPR à l'est de la forêt de Nyungwe. Il sagit d'une forêt primaire quasi-impénétrable sauf par une étroite route pour la traverser.

Il s'agit donc de préparer une embuscade?

Dans notre jargon, ça s'appelle un coup d'arrêt. Ca consiste effectivement à bloquer l'avancée ennemie par une embuscade adossée au massif forestier, à un endroit précis, incontournable. C'est une opération militaire, violente, qui n'a beaucoup de rapport avec une intervention « humanitaire ».

Vous parlez « d'ennemi ». Le FPR est considéré comme une force ennemie, qu'il faut affron-

ter?

Absolument, c'est comme cela que nous qualifions les soldats du FPR : l'ennemi...

Cette embuscade mobilise combien de militaires français?

Je suis avec environ cent cinquante légionnaires mais dépourvus d'armes lourdes. C'est pourquoi un soutien aérien est indispensable au succès du coup d'arrêt : avions de chasse basés au Zaïre... Mon travail de contrôleur avancé est donc crucial.

Quel genre de travail?

Repérer les cibles et guider les pilotes de chasse sur celles-ci sans faire de confusion fatale en plein combat. J'explique ce processus dans mon livre.

Pourtant, l'opération va être annulée, au dernier moment?

Alors que les hélicoptères Puma viennent de décoller pour nous emmener sur le site de l'embuscade, un officier de l'état-major des Forces spéciales accourt et nous fait signe d'atterrir immédiatement

Vous écrivez dans votre livre qu'il vous explique « Nous avons passé un accord avec le FPR, nous n'engageons pas le combat. »

Exactement. Cet officier ajoute : « Les Tutsi stoppent leur avance et nous allons protéger une zone qu'ils n'occupent pas encore, à l'ouest du pays. Ce sera une « zone humanitaire », qui passe sous notre contrôle. »

On vous propose alors, avec une certaine ironie, de devenir « responsable des frappes humanitaires »?

C'est effectivement ce que je raconte dans mon livre, ce qui montre bien l'intention humanitaire très relative de cette partie de l'opération Turquoise. Vous décrivez ensuite d'autres épisodes de votre mission au sein de Turquoise que nous laisserons les lecteurs découvrir. Revenons plutôt sur cette embuscade avortée contre une colonne du Front patriotique annulée au dernier moment. Vous aviez déjà évoqué cette affaire dans diverses interviews et tribunes, mais pas avec autant de précision?

Comme je l'explique en préambule, ce livre est fondé sur mon carnet d'opérations, de nombreux entretiens et un exercice de mémoire. J'ai donc pu préciser bien des points.

Depuis vos premiers écrits sur cette embuscade annulée in extremis, vous avez été confronté à des contestations assez véhémentes. Pourquoi?

Je me suis effectivement posé la question. Pourquoi ? Si je ne disais pas la vérité, pourquoi cette frénésie à me démentir ? La réponse est simple : Paris a véritablement voulu empêcher la victoire du FPR à travers l'opération Turquoise. Avant de se raviser au dernier moment.

Le général Lafourcade, commandant de la force Turquoise, conteste ces propos[2]. Je le cite : : « L'ancien capitaine Ancel, aujourd'hui à la retraite, se répand dans les médias où il affirme des contre-vérités au sujet de l'Opération Turquoise. Contrairement à ce qu'il affirme, le capitaine Ancel n'était pas un officier de la Légion mais appartenait à l'artillerie. Il n'y avait pas, au sein du groupement du lieutenant-colonel Hogard sous les ordres duquel il était, de cellule tactique de guidage aérien et cet officier était en réalité affecté comme agent de liaison auprès des organisations humanitaires. étant employé à un niveau subalterne, il n'avait pas accès aux ordres d'opérations du niveau du commandant de groupement et à plus forte raison du commandant de l'Opération. »

Ces assertions du général Lafourcade sont évidemment erronées. Il ne se souvient même pas que je suis un ancien lieutenant-colonel ni quel était mon rôle. Mais à force de raconter une histoire, cette fable officielle construite par ceux qui ont décidé de l'opération Turquoise, on doit finir par croire que c'est une réalité. L'armée française ne manquait pas d'officiers aptes à servir d'agent de liaison avec des organisations humanitaires. Si ma participation a été réclamée, c'est bien parce que j'étais spécialiste du guidage aérien.

J'ajoute que pour la première fois, l'armée de l'air a déployé en 1994 en Afrique un escadron de Mirage F1 CT. Comme bien des journalistes l'avaient relevé, ce n'étaient pas des avions « humanitaires », mais bien des appareils offensifs. J'apporte à ce sujet un certain nombre de précisions dans mon livre.

Lafourcade ajoute pourtant : « L'analyse des ordres d'opérations de la force Turquoise qui ont été déclassifiés, montrent clairement qu'il n'a jamais été question de mission offensive et à plus forte raison de frappes "terrestres", mode d'action qui n'existe que dans l'imagination de l'intéressé. » Votre réaction?

L'argument du général Lafourcade est facile. Seule la déclassification de toutes les archives « secret défense » concernant la politique de Paris au Rwanda entre 1990 et 1994 permettra de faire toute la lumière. On ne

peut que s'interroger sur la nécessité, un quart de siècle après les faits de continuer à boucler les archives d'une opération « humanitaire »...

Le général Lafourcade insiste : « Je m'inscris en faux contre l'affirmation que "des dizaines de milliers d'armes" auraient été rendues aux FAR réfugiés au Zaïre. Seules quelques dizaines d'armes d'autodéfense ont été remises par le lieutenant-colonel Hogard à d'ex-FAR pour se défendre, ainsi que leurs familles, d'une éventuelle poursuite du FPR en territoire zaïrois, mais aussi des bandits sévissant dans la région de Bukavu. »

Le magazine XXI a apporté en juin dernier des révélations qui contredisent les assertions du commandant de Turquoise. Et je livre mon témoignage personnel : dans la deuxième quinzaine de juillet, on me demande de détourner l'attention des journalistes lorsqu'un convoi de conteneurs d'armes partait pour les camps de « réfugiés » au Zaïre. Ce que j'ai vu comme témoin direct, je le livre dans les pages 90 à 95 de mon livre.

Le général Lafourcade n'en démord pas. Il affirme encore : « D'une manière générale, l'armée zaïroise, souveraine sur son territoire, veillait au désarmement complet des FAR et au contrôle de ces armes. Les journalistes présents dans la région de Goma peuvent en attester. »

Je crois que les journalistes présents peuvent attester du contraire. Et confirmer que la frontière du Zaïre était une passoire. Relisez les articles ou regardez les reportages de cette période. Le général Lafourcade devrait lire mon témoignage plutôt que d'ex-

pliquer que ce que j'ai fait n'a pas existé.

Le colonel Hogard, qui était votre supérieur hiérarchique, a pris très à cœur de démentir votre témoignage: « Guillaume Ancel n'a jamais été affecté au groupement sud en tant que "DL d'artillerie" comme il le prétend (...). Il précise même qu'il était destiné à un emploi de TACP (chargé de l'appui aérien, NDLR). Or, l'organigramme du groupement sud n'a jamais comporté de DL d'artillerie ni de TACP, ni avant ni pendant l'Opération Turquoise. Cette inexactitude, si elle est volontaire, est lourde de sens. (...) Il était tout jeune capitaine, n'avait pas encore fait son stage de futur commandant d'unité et n'avait donc encore jamais commandé de batterie. Il était bien loin de tout ça. En ce qui me concerne, je voyais, de par mes fonctions, les ordres d'opération arriver de Paris. Je suis absolument certain qu'il n'était pas dans ce cas! Je n'ai, en ce qui me concerne, jamais vu ce fameux ordre d'opération "offensif" dont il parle, qui, pour moi, relève du fantasme, du rêve ou peut-être du besoin de briller ».

J'ai déjà répondu à M. Hogard, dont la mémoire est largement défaillante, mais mon propos n'est pas de critiquer mes anciens compagnons d'arme dont j'ai admiré le courage et qui ont fait avec beaucoup de professionnalisme ce qu'on leur demandait. Ils devraient simplement s'abstenir de soutenir des versions absurdes que l'ouverture des archives ne permettrait plus de tenir. Je confirme simplement que j'étais au Rwanda depuis le

23 juin, et j'y étais comme Forward Air Controler (ou encore TACP, Officier de Contrôle Avancé en francais, en charge des frappes aériennes) de la Compagnie de combat du 2^e REI. J'ai d'ailleurs publiè sur mon Blog un message officiel qui confirme ma mission, il est signé par le lieutenant-colonel Hogard.

Dans une interview que vous accordez en décembre 1994 à la Nouvelle Revue d'Artillerie[3], vous déclarez à propos de Turquoise: « Notre mission était très claire : nous devions arrêter les massacres, tous les massacres... Pour mettre fin aux combats, nous nous sommes préparés à stopper les forces du Front Patriotique Rwandais (FPR) qui se dirigeaient à vive allure vers l'Ouest. Il s'agissait donc bien d'une action de combat, avec dans ma zone un rapport de force extrêmement défavorable puisque les 148 légionnaires devaient arrêter une armée bien organisée et dix fois plus nombreuse »...

Dès 1994 je fais mention de cette embuscade avortée dans la forêt de Nyungwe, dans cette revue officielle de l'armée française! Je parlais déjà « d'action de combat ». Et personne ne m'a démenti, car cela était une évidence dans un milieu très professionnel comme l'artillerie.

Quelle conclusion générale tirez-vous de attaques incessantes dont vous faites l'objet?

Ces attaques m'ont fait comprendre qu'il fallait passer au témoignage complet, quatre ans aprés un roman qui n'était pas assez détaillé et évidemment pas « citable ». Je veux, avec « Rwanda, la fin du silence » que mon témoignage ne puisse plus être effacé et que le silence des militaires – sur

notre rôle dans le génocide des Tutsi au Rwanda – ne devienne pas amnésie.

Propos recueillis par Jean-François DUPAQUIER

Extrait de "Rwanda la fin du silence" de Guillaume Ancel

Ces armes sont livrées aux FAR qui sont réfugiées au Zaïre, cela fait partie des gestes d'apaisement que nous avons acceptés pour calmer leur frustration et éviter aussi qu'ils ne se retournent contre nous

Aéroport de Cyangugu, Rwanda. Juillet 1994 (je n'ai pas noté le jour, cela se passe lors de la deuxième quinzaine de juillet).

Je suis vraiment contrarié.

En rentrant tard dans l'après-midi sur la base de Cyangugu, je trouve un groupe de journalistes qui assiège le petit état-major, ils attendent un point de situation et s'impatientent bruyamment. Je ne veux pas m'en mêler, je les contourne discrètement pour aller poser mes affaires sous mon lit et faire le point avec Malvaud, l'officier rens.

Le lieutenant-colonel Lemoine, l'adjoint de Garoh, m'intercepte et me demande de l'aider : les journalistes ne devaient pas rester au-delà de 15 h mais leur programme a été prolongé sans son avis. Ils attendent un brief alors « qu'un convoi de camions doit quitter la base pour transporter des armes vers le Zaïre ». Je ne comprends pas de quoi il parle, mais Lemoine me propulse devant les journalistes sans me laisser le temps de poser plus de questions.

Les journalistes m'entourent aussitôt, comme s'ils m'encerclaient. Je

parle doucement pour les obliger à se concentrer sur mes propos. Je leur fais un brief rapide sur la situation dans la zone et sur mes activités de recherche et de sauvetage de rescapés. La plupart s'en contentent, cependant un reporter du journal Le Monde n'en reste pas là,

- Capitaine, vous désarmez les Rwandais qui traversent votre zone?
 Même les militaires des FAR?
- Bien sûr, nous protégeons la zone humanitaire sûre, donc plus personne n'a besoin de porter une arme dans ce périmètre.
- Et pourquoi vous ne confisquez pas aussi les machettes?
- Pour la simple raison que tout le monde en possède. Dans ce cas il faudrait aussi supprimer les couteaux, les pioches et les bâtons!

Rire de ses confrères, mais la question est loin d'être anodine, ne rien faire dans ces situations alors qu'on en a le pouvoir, c'est se rendre complice. J'aperçois dans leur dos, de l'autre côté de la piste, une colonne d'une dizaine de camions transportant des conteneurs maritimes, qui quittent le camp en soulevant un nuage de poussière.

Le journaliste n'abandonne pas.

– Et les armes saisies, qu'en faitesvous?

Je n'ai pas envie de mentir, ni de nous mettre en difficulté, alors j'esquive avec un sourire ironique,

 Nous les stockons ici dans des conteneurs et nous attendons que leurs propriétaires les réclament.

Les journalistes rient encore, ils doivent penser que je suis plein d'humour. Ils plient bagage après m'avoir remercié et remontent dans l'avion qui les attend enfin sur la piste.

J'attends avec impatience le débriefing du soir auquel assistent tous les

chefs de détachement du groupement. Nous sommes une douzaine autour de la table et j'aborde sans attendre le sujet du convoi, pour lequel on m'a demandé de détourner l'attention des journalistes. Je sens que Garoh hésite et cherche ses mots,

– Ces armes sont livrées aux FAR qui sont réfugiées au Zaïre, cela fait partie des gestes d'apaisement que nous avons acceptés pour calmer leur frustration et éviter aussi qu'ils ne se retournent contre nous.

Je suis sidéré.

- Attendez, on les désarme et ensuite on va leur livrer des armes, dans des camps de réfugiés, alors que ce sont des unités en déroute, sans doute liées aux milices et, pire encore, au ravage de ce pays?

Garoh me répond avec son calme imperturbable,

– Oui, parce que les FAR sont à deux doigts d'imploser et d'alimenter effectivement les bandes de pillards. En donnant ces armes à leurs chefs, nous espérons affermir leur autorité. De plus, nous ne sommes que quelques centaines de combattants sur le terrain et nous ne pouvons pas nous permettre le risque qu'ils se retournent contre nous, alors que le FPR nous menace déià.

Lemoine, son adjoint, ajoute pour l'aider,

 Ancel, nous payons aussi leur solde, en liquide, pour éviter qu'ils ne deviennent incontrôlables, ce que nous sommes souvent obligés de faire dans ces situations.

Je trouve le raisonnement courttermiste et indéfendable : comment avaler qu'en livrant des armes à ces militaires, nous améliorons notre propre sécurité? Je leur rappelle que nous n'avons plus vraiment de doutes sur l'implication des FAR dans les massacres de grande ampleur qu'aucun d'entre nous ne nomme encore génocide. Mais Garoh stoppe là le débat, même s'il semble troublé aussi par cette situation.

Après cet événement, j'ai demandé aux pilotes d'hélicos et aux gendarmes chargés du contrôle des armes saisies de les balancer au-dessus du lac Kivu. Garoh aurait pu s'y opposer, mais il a validé cette pratique...

- [*] Guillaume ANCEL, Rwanda, la fin du silence. Témoignage d'un officier français, préface de Stéphane Audouin-Rouzeau, Ed. Les Belles Lettres, coll. Mémoires de Guerre, Paris, 2018, 246 pages.
- [1] Guillaume Ancel, Vent glacial sur Sarajevo, Ed. Les Belles-Lettres, Paris, 2017.
- [2] Communiqué du général LA-FOURCADE, 12 avril 2014.
- [3] Guillaume ANCEL, Vents sombres sur le lac Kivu, TheBookEdition, 2014, 144p.
- [4] Nouvelle Revue d'Artillerie, $N^{\circ}6$, décembre 1994, p. 3.